CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E23161** **VALABLE JUSQU'AU** **22/06/2027**

ÉDITÉ LE 27/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 8 384

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 1997B00165

Siret : 412 040 610 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 0004709

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 180173N1247000 / 001 399146/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 180173N1247000 / 001 399146/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SARL TIXIER

5 RUE DE SAUVIGNY
LA MAGDELAINE
18310 GRACAY

Téléphone : 02 48 51 41 66 **Fax :**

Portable : 06 16 25 19 35

Responsabilité légale :
TIXIER THOMAS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl.tixier@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 391 993 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2132	Enduits aux liants hydrauliques	5	07/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/04/2026 11:18

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025